



Exte

International Trade Canada



Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada

Canada

Le 18 juin 1991

es,

Nous venons vous faire part aujourd'hui des décisions qui ont été prises depuis notre dernier entretien en mars, notamment en ce qui concerne la réduction du nombre de cadres supérieurs et du nombre de postes de EX correspondants au Ministère. L'élimination de ces postes s'inscrit dans le cadre de la décision du gouvernement de réduire de 12 % le nombre de EX. Le résultat de nos délibérations est exposé en annexe.

Pour en arriver à ces décisions, nous nous sommes fondés sur le cadre stratégique et les principes directeurs qui, à notre avis, serviront à édifier et à renforcer notre organisation en prévision de l'avenir. Les décisions du groupe de gestion concernant la réduction des postes de EX et les changements qui en découlent au niveau de l'organisation sont conformes à cette stratégie. Autrement dit, nous n'avons pas eu recours à des formules mathématiques faciles et systématiques pour apporter ces changements.

Les nombreuses contraintes auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui commandent des solutions difficiles et complexes. Chaque secteur a des exigences particulières, urgentes, dont certaines se font parfois concurrence. Tout récemment, l'arrivée de nouveaux ministres, accompagnée de nouveaux mandats, nous a amenés à modifier nos priorités et du même souffle à réaménager certaines de nos fonctions, notamment l'expansion du commerce et la politique commerciale et économique, ce qui a donné lieu à la création d'un nouveau Secteur de la politique commerciale.

Compte tenu du nombre de changements substantiels que nous vous avons annoncés au cours des deux dernières années, il va de soi qu'il ne faudra pas compter sur un status quo dans les années à venir. Les solutions qui ont porté leurs fruits dans le passé sont souvent moins efficaces aujourd'hui, seront bientôt inadéquates et ne tarderont pas à être carrément désuètes. Il ne peut y avoir de solution spontanée alors que tout ne cesse d'évoluer. Notre tâche consiste à prévoir les changements et à mettre en place des procédés, des systèmes et une série de nouvelles "valeurs" de travail qui faciliteront une adaptation rapide et atténueront les contrecoups pour vous et pour le Ministère.

Nous tenons à vous remercier encore une fois de votre patience en ces temps difficiles et nous nous félicitons de pouvoir compter sur votre appui et sur votre dévouement.

de Montigny Marchand

Raymond Chrétien

Don Campbell